

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil vingt trois, le vingt et un décembre, le conseil communautaire s'est réuni à Cambrai (Nord), 14 rue Neuve, sur la convocation qui lui a été adressée le neuf décembre deux mil vingt trois, en application des dispositions de l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales sous la présidence de M. Nicolas SIEGLER, Président.

Nombre de délégués communautaires en exercice	92
Nombre de délégués communautaires présents	61
Nombre de votes	74

Nombre de conseillers communautaires titulaires présents : 61

ABANCOURT : Mme Françoise LAINE - AUBENCHEUL-AU-BAC : M. Michel PRETTRE - BANTEUX : Mme Bernadette GODET - BANTIGNY : M. Yves MARECAILLE - BANTOUZELLE : Mme Sylviane MAUR - BLECOURT : M. Jean-Paul BASSELET - CAGNONCLES : M. Bruno LEFEBVRE - CAMBRAI : Mme Martine BILBAUT, Mme Claire BURLET, Mme Amélia CAFEDE, Mme Marie-Anne DELEVALLEE, M. Jean-Marie DEVILLERS, Mme Nathalie DROBINOHA, Mme Sylvie LABADENS, M. Gérard LAURENT, M. Jean-Pascal LEROUGE, Mme Sylviane LIENARD, M. Stéphane MAURICE, Mme Laurence SAYDON, M. Nicolas SIEGLER, M. Sylvain TRANOY, M. Benoit VAILLANT, M. François-Xavier VILLAIN, M. Laurent WIART, Mme Virginie WIART - CREVECOEUR-SUR-ESCAUT : M. Gilbert DRAIN - CUVILLERS : M. Jacky LAURENT - DOIGNIES : M. Pascal MOMPACH - ESCAUDOEUVRES : Mme Agnès BILBAUT, M. Thierry BOUTEMAN - ESNES : M. Olivier GOBERT - ESTRUN : M. Jean-Luc FASCIAUX - ESWARS : M. Francis REGNAULT - FLESQUIERES : M. Billy JOURNET - FONTAINE-NOTRE-DAME : M. Bruno IVANEC - FRESSIES : Mme Marie-Danièle CHEVALIER - GOUZEACOURT : M. Jacques RICHARD - HEM-LENGLET : Mme Yvette BLANCHARD - HONNECOURT-SUR-ESCAUT : M. Sébastien LOYEZ (maire par intérim) - IWUY : M. Pascal GUSTIN, M. Daniel POTEAU - LES-RUES-DES-VIGNES : M. Marc LANGLAIS - LESDAIN : Mme Geneviève GAUTIER - MARCOING : M. Jean-Claude GUINET - MASNIERES : M. Francis NOBLECOURT, Mme Christelle COUTANT - MOEUVRES : M. Gérard SETAN - NEUVILLE-SAINT-REMY : M. Jean-Pierre COUVENT, Mme Martine LABALETTE - NIERGNIES : Mme Marjorie GOSSELET - CAMBRAI - NOYELLES SUR ESCAUT : M. Philippe LOYEZ - RAILLENCOURT-SAINTE-OLLE : Mme Maryvone RINGEVAL - RUMILLY-EN-CAMBRESIS : M. Jean-FICHAUX - SAILLY-LEZ-CAMBRAI : Mme Marie-Thérèse DOIGNEAUX - SANCOURT : M. Claude LECLERCQ - SERANVILLERS-FORENVILLE : Mme Marie-Bernadette BUISSET-LAVALARD - THUN-L'EVEQUE : M. Jacques DENOYELLE - THUN-SAINT-MARTIN : Mme Marie-Claude URBAIN - VILLERS-GUISLAIN : M. Gérard ALLART - VILLERS-PLOUICH : M. Pascal BRUNIAUX - WAMBAIX : M. Romain MANESSE.

Nombre de conseillers communautaires absents excusés, ayant donné procuration : 10

BOURSIES : M. Slimane RAHEM, titulaire qui donne procuration à M. Pascal MOMPACH, titulaire - CAMBRAI : M. Jean-Pierre BAVENCOFFE, titulaire qui donne procuration à Mme Sylvie LABADENS, titulaire, Mme Martine DESMOULIN, titulaire qui donne procuration à M. Stéphane MAURICE, titulaire, Mme Dominique GAILLARD, titulaire qui donne procuration à M. Nicolas SIEGLER, titulaire, M. Nicolas SIMEON, titulaire qui donne procuration à M. Gérard LAURENT, titulaire, M. Pierre-Antoine VILLAIN, titulaire, qui donne procuration à Mme Virginie WIART - NEUVILLE-SAINT-REMY : M. Christian DUMONT, titulaire qui donne procuration à M. Jean-Pierre COUVENT, titulaire - RAILLENCOURT-SAINTE-OLLE : M. Bernard DE NARDA, titulaire qui donne procuration à M. Francis NOBLECOURT, titulaire - RIBECOURT-LA-TOUR : Mme Christelle MARQUES, titulaire qui donne procuration à Mme Marjorie GOSSELET, titulaire - VILLERS-EN-CAUCHIES : M. Pascal DUEZ, titulaire qui donne procuration à Mme Yvette BLANCHARD, titulaire.

Suites :

Nombre de conseillers communautaires absents excusés, ayant donné suppléance : 3

HAYNECOURT : M. Bernard HUREZ, titulaire qui donne suppléance à M. Guillaume BOHAVZ, suppléant - RAMILLIES : M. Olivier DELSAUX, titulaire qui donne suppléance à M. Bernard DEBUT, suppléant - RIEUX-EN-CAMBRESIS : M. Michel MOUSSI, titulaire qui donne suppléance à Mme Thérèse MAIRESSE, suppléante.

Nombre de conseillers communautaires absents : 18

ANNEUX : M. Thierry LEVEQUE - AWOINGT : M. Eddy DHERBECOURT - CAMBRAI : Mme Jeannie BERTELOOT, Mme Aline CHATELAIN, Mme Françoise DEMONTFAUCON, M. Brahim MOAMMIN, M. Christophe SIMPERE, M. François WIART - CANTAING-SUR-ESCAUT : M. Éric PARENT - CAUROIR : M. Benoît DHORDAIN - ESCAUDOEUVRES : M. José DE SOUSA - GONNELIEU : Mme Karine MORELLE - IWUY : Mme Emilie DUPUIS - NAVES : M. Jean-Pierre DHORME - PAILLENCOURT : M. Fabrice LEFEBVRE - PROVILLE : M. Guy COQUELLE, Mme Thérèse WARGNIES - TILLOY-LEZ-CAMBRAI : Mme Sonia LANCEL.

Secrétaire de séance : M. Benoit VAILLANT.

D20231208 : PASSAGE A LA NOMENCLATURE COMPTABLE M57, REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER.

D20231208 : PASSAGE A LA NOMENCLATURE COMPTABLE M57, REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER.

Rapporteur : Mme BLANCHARD
1^{ère} Vice-président

L'article 106 de la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République et le décret n°2015-1899 du 30/12/2015 prévoient la mutation de la nomenclature comptable M14 vers une nomenclature harmonisée entre les collectivités, dite « M57 ».

Vu l'avis favorable du comptable du 12/04/23, joint à la délibération, il est proposé que les comptes de la communauté d'agglomération de Cambrai évoluent au 1^{er} janvier prochain vers le référentiel M57.

L'adoption du référentiel M57, en substitution de la réglementation M14, vise notamment à :

- assouplir l'utilisation des crédits budgétaires ouverts en cours d'année : ces derniers sont désormais fongibles d'un chapitre à l'autre (sans délibération budgétaire modificative), à l'exception des charges de personnel, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section ;
- privilégier la gestion pluriannuelle des crédits : pour les opérations d'équipement votées en crédit de paiement, l'exécution comptable antérieure au vote du budget sera possible sans délibération supplémentaire, dans la limite du tiers des crédits de paiement prévus l'année antérieure,
- améliorer la sincérité du bilan : par la mise à jour de l'actif, et par une nouvelle règle d'amortissement au prorata temporis, dès l'année en cours, et non plus au 01^{er} janvier de l'année suivante.

Cette nomenclature M57 concerne les budgets gérés actuellement en nomenclature M14.

En l'état actuel du périmètre, sont concernés : le budget principal, le budget annexe interventions économiques, le budget annexe déchets ménagers et assimilés, les budgets aménagements de zones d'activité (pole gare, iwuy ouest, lapin noir). S'y ajoute le budget annexe créé en 2024 : « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations ».

Les autres budgets annexes correspondant à des services publics industriels et commerciaux. Ils conservent la nomenclature M4 : transports urbains, golf, assainissement, distribution d'eau potable, cafétaria du labo.

Le changement de nomenclature en référentiel M57 s'accompagne d'une mise à jour des règles de gestion (budgétaire, comptable, financière). Celle-ci est formalisée dans le règlement joint à la présente délibération. Elle nécessite la redéfinition des durées d'amortissement, même si elles restent identiques, ce qui est également spécifié dans le règlement joint.

La Commission des Finances s'est déclarée favorable aux propositions formulées dans le règlement budgétaire et financier.

A l'unanimité, le conseil communautaire a décidé :

- d'adopter la mise en œuvre de la M57 au 01^{er} janvier prochain, le règlement, les durées d'amortissement des comptes d'immobilisations,
- d'autoriser le président à réaliser les opérations relatives à la fongibilité des crédits.

Fait et délibéré en séance

les jour, mois et an -susdits,

Suivent les signatures.....

Pour extrait conforme

Le Président,




Nicolas SIEGLER

Publié le **29 DEC. 2023**

Certifié exécutoire le **29/DEC. 2023**